

INFORMATION **MUNICIPALE**

TEST DES BORNES ESCAMOTABLES **MERCREDI 9 AOÛT 2023**

Pèlerinage de l'Assomption 2023

CIRCULATION

Le mercredi 9 août 2023, à partir de 9 h, et jusqu'à la fin des tests, la circulation sera momentanément interrompue au droit des bornes escamotables dans les secteurs suivants :

- avenue Monseigneur Théas,
- avenue Bernadette Soubirous,
- rue Sainte-Marie,
- boulevard Rémi Sempé / Pont Saint-Michel,
- avenue Monseigneur Schoepfer,
- rue des Carrières de Peyramale,
- place Jeanne d'Arc / boulevard de la Grotte.

DÉVIATIONS

Le mercredi 9 août 2023, à partir de 9 h, et jusqu'à la fin des tests, la circulation des véhicules sera réglée et déviée vers les rues adjacentes par les agents du service de la Police Municipale.

En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre écoute,

La Ville de Lourdes

Retrouvez l'arrêté municipal dans son intégralité sur www.lourdes.fr

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins (📜

